

## L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ANNUEL

L'entretien professionnel annuel (promulgué par la Loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 publiée au JO n°105 du 15 mai 2004 relative à « la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social ») est un exercice utile mais difficile pour les managers : savoir aborder tous les sujets, être à l'écoute et attentif aux attentes des salariés, échanger sur l'évolution professionnelle des salariés...

Nous vous proposons de vous accompagner dans sa mise en place afin de l'intégrer à la gestion des compétences et des carrières. Il optimise ainsi le suivi des collaborateurs dans leurs activités par des éléments objectifs. L'échange permet de recueillir les aptitudes et motivations de chacun pour construire des parcours réalistes et stimulants.

### Objectifs

- Construire les guides de l'entretien
- Elaborer des outils d'évaluation adaptés
- Faciliter l'appropriation du processus par les encadrants

### Programme

- Construire des référentiels d'activités et de compétences
- Appréhender les attentes des professionnels
- Intégrer de la stratégie de la structure
- Former les encadrants à l'animation des entretiens
- Préparer les outils de la démarche (guide d'entretien, charte, etc.)
- Former les professionnels à la préparation de l'entretien

### Modalités

A déterminer selon contexte

### Publics

Entreprises privées, entreprises publiques.